



**Pour diffusion immédiate**

Rapport de la Commission citoyenne sur le droit de la famille

**La prudence s'impose concernant le recours aux mères porteuses**

Montréal, le 11 septembre 2018- *Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec)* salue le travail accompli par la Commission citoyenne sur le droit de la famille dont le rapport vient d'être déposé.

*PDF Québec*, qui a participé à cette Commission, apprécie tout particulièrement que les membres de la Commission citoyenne aient tenu compte du fait qu'il existe une opposition sérieuse à la légalisation complète du recours aux mères porteuses et que la volonté de freiner le phénomène est une avenue possible. Pour cela, la Commission rappelle que l'on peut :

*«Stopper l'industrie de la marchandisation de l'utérus des femmes en renforçant les garde-fous légaux qui existent déjà au Québec et au Canada, notamment en :*

- *préservant l'article 541 du Code civil du Québec, qui consacre la nullité absolue des « contrats de mère porteuse » ;*
- *interpelant les autorités gouvernementales fédérales pour qu'elles veillent à assurer l'application de la Loi sur la procréation assistée et des sanctions qui y sont prévues.»*

Les membres de *PDF Québec* examineront l'ensemble des autres propositions au cours de l'automne.

*PDF Québec (Pour les droits des femmes du Québec)* est un groupe féministe, mixte, citoyen et non partisan qui défend les droits des femmes.

-30-

Pour information : Diane Guilbault 438-333-3494